

Evaluation du Plan d'Action 2016-2020 du captage d'eau potable de la source d'Arcier sur le territoire de l'agglomération de Besançon

Organisme d'accueil

ACTeon est un bureau de recherche et de conseil à taille humaine (20 personnes) spécialisé dans l'appui au développement, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques de l'environnement. Mobilisant différents champs disciplinaires des sciences humaines et sociales (économie, sociologie, gouvernance, médiation...), ACTeon travaille aujourd'hui dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau, la relation agriculture-environnement, le changement climatique, la protection des espaces naturels protégés, les ressources marines, l'aménagement du territoire.... La France, l'Europe, le bassin Méditerranéen sont ses zones géographiques d'intervention de prédilection. Pour plus d'information : www.acteon-environment.eu

Cadre du stage

De nombreuses initiatives sont conduites en France à différentes échelles pour assurer la cohérence entre développement économique et protection des ressources en eau, mais ces dernières restent en situation fragile dans de nombreux territoires, notamment du fait des pressions agricoles et non-agricoles auxquelles elles sont soumises. C'est le cas sur l'aire d'alimentation du captage d'Arcier, qui couvre plus de 45 % des besoins en eau potable de la ville de Besançon (région Bourgogne-Franche-Comté). Situé en milieu karstique, la ressource est vulnérable à des infiltrations directes de polluants pouvant rendre l'eau brute captée impropre à la production d'eau potable. Ce captage est référencé comme prioritaire vis-à-vis du SDAGE et GRENELLE. La délimitation de l'aire de protection du captage d'Arcier en 2002 a été suivie par la mise en place d'un premier plan d'actions sur le territoire entre 2003 et 2015, puis d'un deuxième plan d'action entre 2016 et 2020 : suivi renforcé de la qualité de l'eau, développement de l'agriculture de précision et de l'agriculture biologique, sensibilisation, formation et/ou appui technique apportés aux acteurs agricoles, aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers, etc.

ACTeon s'est vu confier **l'évaluation de ce plan d'action 2016-2020**. L'évaluation porte un regard externe et tire les enseignements des actions mises en œuvre pour protéger la ressource en eau des infiltrations de produits phytosanitaires. Mettant en cohérence les différentes études déjà réalisées sur le territoire, l'évaluation servira à **préparer le prochain plan d'action 2022-2026**.

Objectif du stage

Dans le cadre de la prestation réalisée par ACTeon pour Grand Besançon Métropole, le stage vise à :

1/ Etablir le bilan de la gestion de la ressource AEP

La mission consistera en une revue bibliographique (schéma directeur eau potable) et une exploration des bases de données fournies par le commanditaire. Les représentations graphiques et schématiques (graphes d'évolution, schémas d'acteurs...) seront privilégiées. L'analyse de ces données permettra d'établir un état des lieux de la gestion de l'eau potable, incluant une description de la ressource et de la qualité des eaux, des bénéficiaires (consommateurs AEP), de l'organisation du service, des actions réalisées à l'échelle du gestionnaire AEP (petit cycle de l'eau).

2/ Recenser les évènements marquants sur l'Aire d'Alimentation du Captage

Le recensement puis la synthèse des événements permettront d'expliquer par exemple des anomalies dans la qualité de l'eau (accidents engendrant une pollution...); des difficultés rencontrées pour la mise en place d'action (incompréhension de riverains à la mise en place de zéro-phyto et des herbes folles sur les trottoirs...); des éléments facilitateurs.

En outre, la procédure d'alerte qui aboutit au signalement auprès des membres du COPIL sera examinée en détails (remontée de l'information, décision sur les suites à donner, responsabilités, délais de traitements, etc.).

3/ Dresser le bilan des contrôles sanitaires réalisés

A partir des bases de données sur les contrôles effectués par les services de l'Etat, le stagiaire analysera d'une part la conformité des résultats (et éventuellement leur évolution dans le temps) et, le cas échéant, les mesures mises en place pour y répondre (partenaires impliqués, réponse technique ou organisationnelle, temps de réponse...). Les résultats seront représentés sous forme de graphiques permettant d'apprécier l'amélioration ou la dégradation de la qualité de l'eau et d'en comprendre les causes. Ce travail contribuera à la mise en évidence des facteurs limitant ou aggravant les risques pour l'environnement.

4/ Etablir le bilan des actions menées sur l'AAC

L'objectif de cette étape est de faire un bilan de la mise en œuvre du programme d'action en mettant en regard les actions prévues et les actions effectivement réalisées. Pour apprécier le niveau de réalisation des actions, le stagiaire prendra connaissance de l'ensemble des fiches renseignées par les porteurs d'actions durant la période évaluée et proposera la mise en place d'indicateurs de suivi. Une réunion de travail avec les porteurs d'action permettra d'échanger sur les indicateurs proposés et d'assurer un niveau satisfaisant de renseignement des fiches. Une fois l'ensemble des indicateurs définis et renseignés, l'analyse de l'état d'avancement sera effectuée action par action. Des entretiens réalisés avec les porteurs d'action complèteront cette analyse, pour comprendre comment s'est déroulé la mise en œuvre et de quelle manière elle pourrait être améliorée pour la suite. Les résultats seront consignés dans un tableau de synthèse, où seront détaillés action par action :

- l'état d'avancement de la mise en œuvre,
- des éléments explicatifs (facilitateurs ou bloquants),
- l'efficacité de l'action et sa capacité à réduire la pression sur la ressource,
- les améliorations possibles si l'action devait être maintenue pour la prochaine période.

5/ Réaliser le bilan de la qualité de l'eau

Les différentes données de suivi de la qualité seront synthétisées afin d'avoir une vision globale de l'évolution de la qualité de l'eau. L'évolution de la qualité de l'eau s'appuiera sur les données de suivi fournies par les autorités sanitaires: les molécules rencontrées par rapport à la pression exercée; l'évolution des produits utilisés et des molécules recherchées; l'évolution de la qualité et le lien avec les conditions climatiques (pluies, sécheresses, périodes à sec...); les non-conformités sur l'eau potable constatées; la datation de l'eau réalisée par l'AE RMC en 2017; l'étude de délimitation des zones les plus contributives de l'aire d'alimentation du captage et mise à jour du diagnostic de vulnérabilité réalisée en 2020-2021.

6/ Évaluer l'efficacité des actions sur la qualité de l'eau

Cette étape, qui vise à évaluer l'efficacité de l'ensemble des actions du programme sur la qualité de l'eau, permettra de mettre en relation les différents résultats du bilan. Un travail particulier sera mené sur l'évolution des concentrations en phytosanitaires, en lien avec les actions menées. L'objectif sera de mettre en lumière les actions qui ont eu un impact significatif d'une part, et d'identifier les manques, disfonctionnements ainsi que les actions qui devront faire l'objet d'une attention particulière pour aboutir à une amélioration de la qualité de l'eau. La stagiaire s'appuiera en particulier sur la méthode DAPSIR (en anglais Drivers, Activities, Pressures, States, Impacts, Responses).

7/ Contribuer à la rédaction du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation, par le croisement des résultats des bilans réalisés dans les phases précédentes, mettra en évidence le plus objectivement possible l'adéquation entre les enjeux, les objectifs, les moyens, les réalisations et les résultats. L'analyse croisée permettra notamment de contextualiser certaines informations. Une synthèse des résultats sera présentée sous la forme d'une matrice « AFOM », acronyme utilisé pour désigner les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menace d'une politique ou d'un programme d'action. Le rapport d'évaluation, qui donnera la vision globale du fonctionnement du Contrat sur la période 2016-2020 et de l'efficacité des actions, permettra de statuer sur la pérennité des actions en cours et d'identifier des pistes pour la suite. La stratégie de préservation de la ressource sera réinterrogée, ainsi que le périmètre d'intervention, au regard des programmes menés à d'autres échelles ou sur des territoires voisins.

8/ Participer aux réunions de pilotage de l'étude

Le stagiaire participera aux réunions de travail organisées de visu ou en visio avec le commanditaire de l'étude afin de présenter régulièrement l'avancée de l'évaluation. Il sera amené à réaliser des entretiens avec les acteurs locaux afin de recueillir les données nécessaires à l'établissement des différents axes du bilan et participera à l'atelier multi-acteurs dédié à l'établissement des indicateurs de suivi de mise en œuvre du plan d'action. En fin d'évaluation, il participera à la présentation des résultats d'étude (réalisation du support de présentation et intervention orale) auprès du Comité de Pilotage.

Conditions de réalisation du stage

Le stagiaire sera basé à Colmar. Le stagiaire percevra une indemnité de stage selon les règles en vigueur. Durée : 6 mois, commencement possible dès février 2021 (possibilité d'adapter la date de début du stage).

Compétences demandées : Connaissance des outils de gestion intégrée de la ressource en eau, du grand et du petit cycle de l'eau, **Forte capacité d'analyse**, Maîtrise des outils de SIG (Q-GIS) et de traitement de données sous Excel, Qualités rédactionnelles (capacités de synthèse, de vulgarisation), Bonnes connaissances des enjeux liés à la préservation des ressources en eau, Aisance dans la prise de parole.

Opportunités pour le stagiaire

Le stagiaire aura la possibilité de contribuer très concrètement à améliorer la compréhension des freins et leviers de la préservation des ressources en eau sur un territoire, apportant ses connaissances et compétences à l'évaluation des mesures mises en œuvre. Il sera amené à travailler avec l'ensemble des intervenants de la politique de préservation de la ressource sur ce territoire : CU Grand Besançon Métropole, la Chambre Interdépartementale de l'Agriculture, la FREDON Bourgogne Franche-Comté, le Syndicat Mixte du Marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier, l'ARS Bourgogne Franche-Comté et l'Agence de l'Eau RMC.

Le stagiaire sera à part entière membre de l'équipe qui travaillera sur ce projet et sera accompagné tout au long du travail de collecte de données et d'analyse, de production des résultats et de restitution. Le stagiaire sera également encouragé à participer aux autres volets de l'évaluation (bilan financier, bilan socio-économique, analyse de la gouvernance). Le stagiaire aura également la possibilité de s'investir ponctuellement dans d'autres projets et activités d'ACTeon, en fonction des opportunités au sein de l'entreprise et de l'intérêt du stagiaire.

Informations et candidatures

Envoyer CV et lettre de motivation avant le **17 janvier 2021** à : Camille CHANARD, <u>c.chanard@acteon-environement.eu</u>